

L'ESCPA-LTP Charles Péguy propose de vous apporter un soutien pour la préparation des UE 1 et 4 du DSCG.

Cette préparation s'adresse principalement aux titulaires d'un Master CCA qui souhaitent passer ces deux dernières épreuves du DSCG et à tous ceux qui, en filière expertise, doivent présenter ou représenter les UE 1 et 4.

Nos formateurs sont enseignants en DSCG et tous membres des jurys d'examen. Ils ont ainsi une parfaite connaissance des programmes et des exigences des épreuves. Ils ont choisi les thèmes de leurs interventions pour leur difficulté ou la fréquence à laquelle ils apparaissent dans les sujets d'examen.

Deux possibilités vous sont offertes :

- l'inscription à une UE complète soit près de 40 heures de formation par UE
- l'inscription, selon les thèmes abordés, à une ou plusieurs séances de 4 ou 8 heures

Vous pouvez ainsi établir votre propre programme de formation selon votre niveau, vos besoins et vos disponibilités.

En deux fois 40 heures il n'est pas possible de traiter l'intégralité des programmes des UE1 et 4. Un conséquent travail personnel est donc nécessaire.

Avant d'assister à nos sessions de formation, assurez-vous notamment d'avoir bien revu les pré-requis !

Ces sessions sont organisées pour 8 à 25 participants.

Dates limite d'inscription :

- ▶ 04 juin 2016 pour les séances planifiées en juillet
- ▶ 10 juillet 2016 pour les séances planifiées en août

UE 1. GESTION JURIDIQUE, FISCALE ET SOCIALE -PROGRAMME

	POINTS ABORDES	DATES D'INTERVENTION	FORMATEUR
SEANCE 1	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La formation des contrats et les clauses contractuelles particulières ▶ L'exécution des contrats et les sanctions de l'inexécution ▶ Les principaux contrats de l'entreprise : contrat de vente, contrat de distribution, contrat d'entreprise 	Lundi 04 juillet 8 – 12 h.	Monique FRANCON
SEANCE 2	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les règles d'imposition des affaires internationales <ul style="list-style-type: none"> ▶ TVA : échanges internationaux et intra-communautaires ▶ Impôt sur les sociétés et impôts sur le revenu : règles de territorialité, principes de traitement de la double imposition 	Lundi 04 Juillet 13 – 17h.	Magali ROCHE
SEANCE 3	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Régimes fiscaux de groupe et traitement fiscal des opérations internes aux groupes : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Intérêts versés à des entreprises liées ▶ Régime des sociétés mères et filiales ▶ Régime d'intégration fiscale 	Judi 7 Juillet 13 – 17h.	Magali ROCHE
SEANCE 4	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le contrôle des concentrations en droit communautaire et en droit interne ▶ La réglementation des pratiques anticoncurrentielles et l'action en concurrence déloyale ▶ Le droit des pratiques restrictives 	Vendredi 08 juillet 13 - 17 h.	Monique FRANCON
SEANCE 5	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le régime fiscal des opérations de restructuration <ul style="list-style-type: none"> ▶ Fusions de sociétés ▶ Apports partiels d'actifs ▶ Transmission universelle de patrimoine 	Mardi 23 Août 13 – 17 h.	Magali ROCHE
SEANCE 6	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le régime fiscal de la transmission à titre onéreux de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Cession de l'entreprise individuelle (vente du fonds de commerce) ▶ Cession des droits sociaux ▶ Le régime fiscal de la transmission à titre gratuit de l'entreprise 	Mercredi 24 août 8 - 12 h.	Magali ROCHE

SEANCE 7	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La prévention des entreprises en difficulté ▶ Le traitement des difficultés : les procédures collectives 	Mercredi 24 août 13 – 17 h.	Monique FRANCON
SEANCE 8	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Régime juridique des opérations de fusions ▶ Droit des sociétés applicable aux prises de participation dans le capital d'autres sociétés 	Jeudi 25 août 13 - 17h	Monique FRANCON
SEANCE 9	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transmission de l'entreprise à titre onéreux ▶ Transmission à titre gratuit 	Lundi 29 août 8 – 12 h.	Monique FRANCON
SEANCE 10	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Droit pénal spécial des affaires et des sociétés 	Lundi 29 août 13 – 17 h.	Monique FRANCON

Coût de la formation

- ✓ Inscription à l'UE 1 complète :
540 euros pour 40 heures de formation
- ✓ Inscription à la séance :
 - 60 euros par intervention de 4 heures
 - 120 euros par intervention de 8 heures

Imprimé de candidature sur le site de l'ESCPA -

UE 4. COMPTABILITE ET AUDIT – PROGRAMME

Consolidation :

Pré-requis : Périmètre de consolidation et méthodes de consolidation

	POINTS ABORDES	DATES D'INTERVENTION	FORMATEUR
SEANCE 11	▶ Conversion des comptes tenus en monnaie étrangère	Mardi 5 juillet 8 – 12 h.	Christine GAUTHIER
SEANCE 12	▶ Ecritures de retraitement Rappels des principes et applications sur certaines difficultés	Mardi 05 juillet 13 - 17h.	Christine GAUTHIER
SEANCE 13	▶ Ecritures concernant les opérations de consolidation	Jeudi 07 juillet 8 – 12 h.	Christine GAUTHIER
SEANCE 14	▶ Calculs et écritures concernant l'écart d'évaluation et l'écart d'acquisition	Vendredi 08 juillet 8 - 12 h.	Christine GAUTHIER
SEANCE 15	▶ Structures complexes ▶ Variation du pourcentage d'intérêts	Programmation début septembre suivant dates rentrée scolaire Deux séances de 4heures sont à prévoir	Christine GAUTHIER

Fusion

Pré-requis : Evaluation des entreprises

	POINTS ABORDES	DATES D'INTERVENTION	FORMATEUR
SEANCE 16	▶ Fusions : Rappels principes de base et zoom sur le traitement boni/mali	Jeudi 25 août 8 - 12 h.	Christine GAUTHIER
SEANCE 17	▶ Apports partiels d'actifs et scissions	Mardi 30 août 8 – 12 h.	Christine GAUTHIER
SEANCE 18	▶ Confusion de patrimoine ▶ Rétroactivité des fusions	Mardi 30 août 13 - 17 h.	Christine GAUTHIER

	POINTS ABORDES	DATES D'INTERVENTION	FORMATEUR
SEANCE 19	<ul style="list-style-type: none">▶ Déontologie▶ Missions spécifiques du CAC▶ Questions d'actualité	Lundi 05 Septembre 8 – 12 h. 13 - 17 h.	Laurent SILVESTRO

Coût de la formation

- ✓ Inscription à l'UE 4 complète :
600 euros pour 44 heures de formation

- ✓ Inscription à la séance :
 - 60 euros par intervention de 4 heures
 - 120 euros par intervention de 8 heures

Imprimé de candidature sur le site de l'ESCPA -